



# Politique de droits de vote et d'engagement actionnarial

Décembre 2024

Une société du groupe La Française · [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

[www.newalpha.net](http://www.newalpha.net)

New Alpha Asset Management, société par actions simplifiée au capital de 2 435 540 €  
450 500 012 RCS Paris · N° TVA: FR 18450500012 · Société de gestion de portefeuille agréée par  
l'AMF sous le n° GP 05000001 du 20/01/2005 · [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

**NEW ALPHA**  
ASSET MANAGEMENT

## Politique de droits de vote

New Alpha Asset Management agit en toute circonstance pour le compte des Investisseurs et peut seule exercer les droits de vote et les droits de toute nature, attachés aux supports d'investissements sous-jacents dans les Fonds, dont elle assure la gestion. New Alpha Asset Management est habilité à représenter les Fonds dont elle assure la gestion à l'égard des tiers, ainsi que pour agir ou défendre en justice, dans l'intérêt des Investisseurs de ces Fonds. Dans le processus de vote, New Alpha se conforme aux principes ESG et aux bonnes pratiques de gouvernance.

New Alpha Asset Management se conforme à sa politique en matière d'utilisation des droits de votes attachés aux titres détenus par les Fonds dont elle assure la gestion, mise en place en conformité avec l'article 319-21 du Règlement de l'AMF et mise à jour en tant que de besoin. Pour chaque Fonds, New Alpha Asset Management en rend compte dans le rapport annuel du Fonds concerné.

Dans les Fonds de Private Equity, New Alpha Asset Management, ses mandataires sociaux et ses salariés concernés, peuvent être nommés mandataires sociaux, administrateurs, membres du directoire ou du conseil de surveillance, censeurs ou membres de comité des investisseurs ou à toute position équivalente dans les sociétés sous-jacentes investies dans le portefeuille des Fonds de Private Equity concernés.

La Société de gestion peut également nommer des tiers qu'elle choisit à ces postes. New Alpha Asset Management rendra compte aux Investisseurs dans le rapport annuel de l'exercice concerné de toutes les nominations effectuées à ce titre ainsi que des droits de vote exercés dans les assemblées générales des sociétés du portefeuille concerné et au sein des conseils de surveillance des sociétés susmentionnées.

Pour la multigestion, les stratégies de fonds de fonds n'offrent pas la possibilité de voter aux Assemblées Générales. Cependant, pour la multigestion actions, NewAlpha AM demande aux sociétés de gestion investies d'avoir une politique de vote cohérente avec leurs stratégies d'investissement socialement responsable (ISR).

## Politique d'engagement

Pour la multigestion, New Alpha AM est en dialogue constant avec les gestionnaires d'actifs tout au long du processus d'investissement. En tant que partenaire de long terme, New Alpha AM assume sa responsabilité de promouvoir et de diffuser les meilleures pratiques ESG attendues par nos clients institutionnels. Cette approche est encore plus nécessaire lorsqu'il s'agit de gestionnaires émergents.

New Alpha vise également à impliquer les partenaires dans notre objectif de transition vers des investissements responsables et durables. Le dialogue est adapté aux exigences de nos clients et au profil des gestionnaires d'actifs externes, en tenant compte de facteurs tels que leur taille, leur stratégie d'investissement et leurs objectifs à long terme. Lorsque certains progrès ESG ont été convenus et ne sont pas respectés, des mesures peuvent être prises sur une base d'escalade - des décisions allant jusqu'au désinvestissement peuvent être prises.

Bien que notre stratégie d'investissement en tant que fonds de fonds limite notre engagement direct avec les entreprises individuelles ainsi que le vote, nous nous engageons à une participation active au sein de l'écosystème de la gestion d'. Notre approche met l'accent sur la collaboration et le dialogue avec diverses parties prenantes, y compris les gestionnaires d'actifs, les associations professionnelles et d'autres participants au marché. En interagissant avec ces acteurs, nous visons à promouvoir des pratiques durables, à influencer les normes du marché et à encourager un comportement d'investissement responsable à travers le paysage financier plus large.

Pour les fonds private equity, l'équipe d'investissement direct de New Alpha s'engage à sensibiliser les gestionnaires des entreprises dans lesquelles les fonds sont actionnaires minoritaires, afin de promouvoir les meilleures pratiques ESG. Les équipes collaborent avec des partenaires pour structurer l'approche ESG des entreprises, faciliter le partage d'expériences entre différentes entreprises du portefeuille, voter en faveur de l'amélioration des pratiques ESG et, en cas de controverse significative confirmée, s'engager à être proactifs et transparents envers les LPs.

L'équipe de gestion de capital-risque du fonds participe également aux organes de surveillance de la plupart des entreprises du portefeuille, suivant les dispositions des accords d'actionnaires applicables. Elle joue un rôle actif et continu dans la gouvernance de ces entreprises, utilisant son expertise commerciale et sectorielle pour promouvoir les intérêts des investisseurs du Fonds et l'intérêt de l'entreprise concernée.